

Séance du 15 décembre 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du bilan social 2015

Rapporteur : Philippe Laurent

Tous les deux ans, la ville de Sceaux élabore le rapport sur l'état de la collectivité au 31 décembre de l'année précédente, conformément à la réglementation. Elle rédige à cette occasion un bilan social qui complète et enrichit le rapport sur l'état de la collectivité.

Le bilan social 2015 ci-joint est une photographie du personnel de la Ville et du Centre communal d'action sociale à un moment donné, soit le 31 décembre 2015. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité.